



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Affaire suivie par **LIONEL RAYNARD**
DRAAF/SRFOB/chargé de mission
Tél : 03.80.39.30.43
mél : lionel.raynard@agriculture.gouv.fr

Arrêté N° 22 - 24 BAG

portant composition de la commission régionale de la forêt et du bois de Bourgogne-franche-Comté

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,

VU l'arrêté préfectoral n° 20-344 BAG du 30 septembre 2020 portant délégation de signature du préfet à Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté,

VU l'article 67 de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,

VU l'article L.113-2 du code forestier,

VU le décret n° 2015-778 du 29 juin 2015 relatif aux commissions régionales de la forêt et du bois,

VU l'arrêté 20-533 BAG du 23 novembre 2020 portant composition de la commission régionale de la forêt et du bois de Bourgogne-Franche-Comté,

VU l'avis de la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE

Article 1er :

La composition de la commission régionale de la forêt et du bois de Bourgogne-Franche-Comté est modifiée comme suit :

Représentant les services de l'Etat : 5 sièges

Le directeur régional des services de l'Etat compétents en matière de forêt ;
Le directeur régional des services de l'Etat compétents en matière d'environnement ;
Le directeur régional des services de l'Etat compétents en matière de construction ;
Le directeur régional des services de l'Etat compétents en matière de transport ;
Le directeur régional des services de l'Etat compétents en matière d'entreprises, de concurrence, de consommation, du travail et de l'emploi.

Représentant le conseil régional : 1 siège

M. Sylvain MATHIEU - conseiller régional délégué "Forêt et Montagne" (titulaire)

Représentant les conseils départementaux : 5 sièges avec voix délibérative

M. le président du Conseil départemental de la Côte d'or (titulaire)
Mme la présidente du Conseil départemental du Doubs (titulaire)
M. le président du Conseil départemental du Jura (titulaire)
M. le président du Conseil départemental de la Haute-Saône (titulaire)
M. le président du Conseil départemental de l'Yonne (titulaire)
M. le président du Conseil départemental de la Saône-et-Loire (suppléant)
M. le président du Conseil départemental du Territoire de Belfort (suppléant)

Représentant les communes forestières : 1 siège

M. Michel BOURGEOIS - Président de l'Union régionale des communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
Mme Anne-Catherine LOISIER - Présidente déléguée de l'Union régionale des communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté (suppléante)

Représentant les parcs naturels régionaux : 1 siège

M. Vincent CHAUVET – Elu du Parc naturel régional du Morvan (titulaire)
M. Olivier GEORGES - Directeur du Parc naturel régional du Morvan (suppléant)

Le président du centre régional de la propriété forestière : 1 siège

M. Raoul de MAGNITOT - Président du centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Alban de MONTIGNY – Vice-président du centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant le conseil du centre régional de la propriété forestière : 1 siège

M. Nicolas POLLIOT - Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Jacques LOUIS - Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant l'office national des forêts : 1 siège

M. Pierre-Jean MOREL - Directeur territorial ONF Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Régis MICHON - Directeur agence ONF Bourgogne Est (suppléant)

Représentant les industries du bois : 5 sièges

Industries du panneau : Monsieur Eric CHARRIOT (titulaire) ; Mme Virginie GALAND (suppléant)
Scieurs feuillus : M. David CHAVOT (titulaire) ; M. Eric DUCROT (suppléant)
Scieurs résineux : M. Raymond BERTIN (titulaire) ; M. Marc GARMIER (suppléant)
Exploitants forestiers : M. Denis d'HERBOMEZ (titulaire) ; M. Daniel CALVI (suppléant)
Secteur construction bois : Mme Marine FABRE-AUBRESPY (titulaire) ; M. Gérard AYMONIER (suppléant)

Le président de la structure interprofessionnelle régionale du secteur de la forêt et du bois : 1 siège

M. Jean-Philippe BAZOT - Président FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Christian DUBOIS - Délégué général FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant le secteur de la production d'énergie renouvelable : 1 siège

Mme Julie PURDUE - Déléguée générale adjointe de l'association AMORCE (titulaire)
Mme Laurène DAGALLIER - Association AMORCE (suppléante)

Représentant les salariés de la forêt et des professions du bois : 3 sièges

M. Cyril GILET - SNUPFFEN Solidaires (titulaire)
M. James BULLY - FNAF-CGT (titulaire)
Un représentant en attente de désignation suite à la démission d'un représentant CFE-CGC

Représentant les associations d'usagers de la forêt : 1 siège

M. Guy BERÇOT - Fédération française de randonnée - Président du comité régional Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)

Représentant les associations de protection de l'environnement agréées : 2 sièges

M. Jean-Claude LACROIX - Autun Morvan Ecologie (titulaire)
Mme Isabelle BEUNICHE - France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté (suppléante)

Mme Laure SUBIRANA - France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
Mme Alexandra DEPRAZ - Groupe Tétras Jura (suppléante)

Représentant les gestionnaires d'espaces naturels : 1 siège

M. Romain GAMELON - Directeur du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (titulaire)
M. Christophe AUBERT - Directeur du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (suppléant)

Représentant les fédérations départementales des chasseurs : 1 siège

M. Christian LAGALICE - Président de la fédération départementale des chasseurs du Jura (titulaire)
M. Fabrice AUBERT - Directeur de la fédération régionale des chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté (suppléante)

Personnalité qualifiée n°1 - Lycée du bois de Mouchard (1 siège)

M. Philippe PIERSON - Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles (titulaire)
M. Jérôme CHEVALIER - Proviseur du Lycée du bois (suppléant)

Personnalité qualifiée n°2 - Etablissement public du Parc national de forêts (1 siège)

M. Philippe PUYDARRIEUX - Directeur du Parc national de forêts

Personnalité qualifiée n°3 - Parc naturel régional du Haut-Jura (1 siège)

M. Gérald HUSSON - Membre du bureau du Parc en charge de la commission « forêt-filière bois »

Représentant l'office français de la biodiversité : 1 siège

M. Antoine DERIEUX – Directeur régional de l'OFB Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
Mme Anne-Laure BORDERELLE – Directrice adjointe de l'OFB Bourgogne-Franche-Comté (suppléante)

Représentant l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : 1 siège

M. Lionel SIBUE - Chargé de mission ADEME Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
Mme Laura ROUVELIN - Chargée de mission ADEME Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant la chambre régionale d'agriculture : 1 siège

M. François LAVRUT – Président du comité d'orientation forêt bois de la CRA Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Pierre-Henry PAGNIER – Membre de la CRA Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant la chambre régionale de commerce et d'industrie : 1 siège

M. Frédéric NAUDET – membre de la CCI de Côte-d'Or (titulaire)
Mme Lucile CADROT-BERTIN – Membre de la CCI du Doubs (suppléante)

Représentant la chambre régionale des métiers et de l'artisanat : 1 siège

M. Frédéric CAVAGNAC - Membre de la chambre des métiers et de l'artisanat de Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Sébastien THOMAS - Membre de la chambre des métiers et de l'artisanat de Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant la propriété forestière des particuliers : 2 sièges

M. Joseph de BUCY - Président des forestiers privés de Bourgogne (titulaire)
M. François PANDOLFI - Forestiers privés de Bourgogne (suppléant)

M. Christian BULLE – Présidents des forestiers privés de Franche-Comté (titulaire)
Mme Rosane BOISTOT - Forestiers privés de Franche-Comté (suppléante)

Représentant la propriété forestière relevant du 2° du I de l'article L. 211-1 du code forestier : 1 siège

M. le président du Conseil départemental de la Nièvre

Représentant les coopératives forestières : 1 siège

M. André VOISIN - Coop de France - Section forêt (titulaire)
M. Lionel SAY - Coop de France - Section forêt (suppléant)

Représentant les entreprises de travaux forestiers : 1 siège

M. Martial BLONDELLE - Président de l'association PRO ETF Bourgogne-Franche-Comté (titulaire)
M. Jérôme RIGOLET - Vice-président de l'association PRO ETF Bourgogne-Franche-Comté (suppléant)

Représentant les experts forestiers : 1 siège

M. Roland SUSSE (titulaire)
Mme Laurence CHAVANE (suppléant)

Représentant les producteurs de plants forestiers : 1 siège

M. Vincent NAUDET (titulaire)
M. Vincent DUCHESNE (suppléant)

Personnalité qualifiée n°4 - Syndicat FGTA-FO (1 siège)

M. Sylvain VERNIER

Personnalité qualifiée n°5 - Syndicat FGA-CFDT (1 siège)

M. Michel ROUX

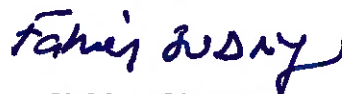
Article 2 :

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2020 est abrogé.

Article 3 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Dijon, le **24 JAN. 2022**



Fabien SUDRY

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Second line of handwritten text.

Third line of handwritten text.

Fourth line of handwritten text.

Fifth line of handwritten text.

Large block of handwritten text, possibly a paragraph or list.

SSOS HAI # S

Handwritten signature or name.